

Autobiographique

Les premières occurrences du terme « autobiographique » se rencontrent en France autour de 1830. L'adjectif est dérivé du radical du nom « autobiographie », auquel on a ajouté un suffixe peut-être sur le modèle de l'anglais « autobiographic(al) ». Il est attesté dans le Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle par Pierre Larousse (1867- 1890) et dans le Littré (1873-1877). Si le substantif « autobiographie », présent dans la septième édition du Dictionnaire de l'Académie française (1878), est défini comme la « biographie d'une personne écrite par cette personne même », il faut attendre la neuvième édition (1992) pour que l'adjectif « autobiographique » y figure également : [...]

Bibliographie

Elseneur, n° 22, « L'Autobiographique hors l'autobiographie », Brigitte Diaz (dir.), Presses universitaires de Caen, 2008.

Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, 1975.



Auteur(s) de l'article:

[Simonet-Tenant Françoise](#)

Page:

92-93

Mots-clés:

[Autobiographie](#)

Pour citer cet article:

Simonet-Tenant Françoise, « Autobiographique », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 92-93, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/autobiographique>, page consultée le 30/01/2025.